

Le rire jaune pour dire la souffrance au travail dans l'éducation spécialisée (1950-1970)

Autor(en): **Droux, Joëlle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **38 (2022)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-981099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RIRE JAUNE POUR DIRE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL DANS L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (1950-1970)

JOËLLE DROUX

La crise sanitaire du Covid inquiète à juste titre le milieu du travail social. Le nombre croissant de personnes en situation précaire, conjugué à un contexte budgétaire tendu, contribue en effet à une péjoration des conditions de travail des personnels chargés des différentes formes d'intervention sociale¹. Cependant, force est de constater que la souffrance au travail n'est pas un phénomène inédit pour les professionnel·le·s du secteur socio-sanitaire. En nous plongeant dans son histoire, on peut en retrouver des traces significatives. De fait, au-delà des facteurs conjoncturels qui la rendent ponctuellement plus visible (telle l'actuelle pandémie), cette souffrance au travail qui traverse le service social contemporain ne résulte-t-elle pas plutôt de facteurs structurels ?

Pour examiner les racines de ce mal-être, la présente contribution s'attachera à en étudier l'émergence dans les rangs des éducatrices et éducateurs spécialisé·e·s², en se fondant sur une source originale : il s'agit d'un corpus d'une trentaine de dessins publiés dans la revue professionnelle romande des éducatrices et éducateurs *Ensemble*, entre 1964 et 1970. Pourquoi s'attacher à ces traces iconographiques plutôt qu'à la production écrite traditionnelle (laquelle ne manque pas pour les années étudiées³) ? L'actualité la plus récente a révélé combien le dessin de presse et la caricature, loin de n'être que d'aimables illustrations, sont

¹ Voir notamment Stéphane Beuchat, « Travail social : risque de burn-out en croissance », *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 18 octobre 2021, <https://www.reiso.org/document/8080>.

² Les termes fluctuent à l'époque pour désigner cette spécialité (éducation spécialisée ou surveillée). Ils seront utilisés ici comme synonymes.

³ La presse professionnelle du travail social naît durant l'entre-deux-guerres ; par exemple en Suisse romande : *L'information au service du travail social* (dès 1931) ; *Ensemble*, destiné plus spécifiquement aux actrices et acteurs de l'éducation spécialisée (dès 1957).

eux aussi des formes de discours politisés dignes d'attention. Le dessin, *a fortiori* quand il use de l'humour ou de la satire, peut ainsi créer une gamme d'effets sur son public potentiel, inspirant des processus de prise de conscience pertinents à analyser (rire ou sourire, moquerie, mais aussi auto-critique, dénonciation, indignation). Comme mode d'expression individuel ou collectif, le dessin est en outre susceptible de nous éclairer sur la façon dont une configuration sociale est vécue par celles et ceux qui y sont confrontés⁴. En nous appuyant sur ce corpus certes limité dans le temps, mais qui nous apparaît comme très signifiant sur la manière dont une profession se ressent des tensions qui la traversent et des contraintes qui conditionnent sa pratique, nous tenterons de comprendre comment et pourquoi c'est par la dérision, le sarcasme ou le rire jaune que s'expriment les souffrances, frustrations et surtout la conscience critique de ces professionnel·le·s.

Après avoir évoqué les conditions d'émergence de cette profession, en évoquant l'ampleur des attentes qui pèsent alors sur ces nouveaux acteurs et actrices du champ de la protection de l'enfance, on s'attachera à décrire le support éditorial, avant d'analyser ces productions iconographiques et la façon dont elles expriment la souffrance au travail ressentie dans ce secteur d'activités.

Une profession (sur)chargée d'attentes : l'émergence de l'éducation spécialisée

Les années de jeunesse de la profession d'éducateur ou éducatrice spécialisée, parmi les plus récentes du secteur de l'action socio-éducative helvétique, sont bien connues⁵. Née au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cette profession concentre alors à elle seule tous les espoirs de réforme du secteur des maisons d'éducation, placé durant cette décennie sous un feu de critiques⁶. Nombre de scandales (abus, maltraitances, sévices infligés à des enfants placés) contribuent en effet

⁴ Anne-Marie Houdebine-Gravaud, Mae Pozas, « De l'humour dans les dessins de presse », *Questions de communication*, 2006/2 (10), pp. 43-64.

⁵ Samuel Boussion, *Les éducateurs spécialisés : naissance d'une profession*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 ; Joëlle Droux et Véronique Czaka, « Die berufliche Tätigkeit im Heim. Kontext, Ausbildungsstätten und die Entstehung einer eigenständigen Berufsgruppe in der Westschweiz (1950-1980) » in Thomas Gabriel, Gisela Hauss, Martin Lengwiler (dir.), *Heimerziehung in der Schweiz. Nationale und internationale Perspektiven*, Zurich, Chronos, 2018, pp. 161-180 ; Emmanuel Jovelin (dir.), *Histoire du travail social en Europe*, Paris, Vuibert, 2008.

⁶ Joëlle Droux, « L'éducation surveillée et ses professionnels : archéologie d'une intervention éducative aux marges de l'école (Genève, 1890-1970) », *Raisons éducatives*, 2018, 22 (1), pp. 127-150.

à remettre en cause la légitimité des pratiques de placement. Il apparaît intolérable que ce secteur de la rééducation, qui accueille des enfants déjà terriblement éprouvés dans leur parcours de vie (retirés à leurs parents pour cause de négligences, ou en danger de verser dans la délinquance), ne puisse leur proposer que des méthodes pédagogiques et un cadre quotidien disciplinaires, massifiants, inhumains. De nouveaux savoirs scientifiques (pédopsychiatrie, médico-pédagogie), se font porteurs d'une approche éducative de ces enfants plus attentive à leur individualité, à la spécificité de leur trouble et à leurs besoins affectifs. Dans le contexte suisse romand, un véritable plaidoyer en faveur d'une rénovation des méthodes éducatives se déploie alors autour de quelques réseaux associatifs, notamment le Groupe romand de l'Association suisse en faveur des enfants difficiles (affilié à l'Association en faveur des anormaux/Pro Infirmis). Autour de ce collectif, diverses initiatives se déploient pour tenter de diffuser ces nouveaux savoirs auprès des terrains éducatifs concernés (les maisons d'éducation et leurs personnels). Des journées d'études sont ainsi régulièrement mises sur pied par le Groupe romand, dont les comptes rendus détaillés sont diffusés dans la revue *Information au service du travail social*⁷.

Cet effort pour réformer le réseau éducatif dédié aux mineur·e·s en difficulté met particulièrement en valeur une profession qui pour l'heure n'existe encore que sur le papier : celle d'éducateur/éducatrice spécialisé·e. La création de cette profession est en effet présentée comme la condition *sine qua non* pour transformer les établissements de placement. À elles et eux de remplacer les parents absents ou déficients pour assurer la prise en charge affective et éducative de l'enfant ; mais aussi de les observer au quotidien, pour transmettre aux expert·e·s *psys*, jamais présents en continu sur les lieux, les éléments sur lesquels ceux-ci fonderont leur diagnostic. À eux et elles enfin de mettre en œuvre les pédagogies nouvelles censées faire de ces êtres fracassés les citoyen·ne·s autonomes, responsables et productifs de demain. Tout un programme donc, qui repose symboliquement sur les épaules de ces éducateurs et éducatrices.

Nombre d'acteurs du secteur poussent à la création d'une institution de formation permettant d'offrir un vivier de recrutement aux établissements de pédagogie spécialisée (lesquels couvrent à la fois le champ de la petite enfance, de l'inadaptation juvénile et infantile ou encore du handicap). Leurs efforts débouchent sur l'inauguration

⁷ Cette revue est éditée par le Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance ; elle fusionne dès 1970 avec la revue des éducateurs et éducatrices : *Ensemble, l'information d'action sociale, revue romande d'information d'action sociale*.

d'un « Centre de formation des éducateurs de l'enfance inadaptée » (ci-après « le Centre ») à Lausanne en 1954, offrant un cursus alternant stages obligatoires en établissements et cours théoriques dispensés à l'internat du Centre⁸. En parallèle, les discours prescriptifs portant sur cette nouvelle profession établissent ce que doivent être l'identité professionnelle, les compétences ou encore les valeurs fondatrices de ce nouveau venu de l'action éducative. Les revues professionnelles du champ, ou les congrès des instances faîtières et des milieux associatifs reflètent et diffusent les attentes pesant sur ces éducateurs et éducatrices appelé·e·s à incarner la renaissance des maisons suisses d'éducation grâce à leur engagement militant ancré dans un dévouement sans faille.

Ne pas rester sans voix : la création de la revue professionnelle des éducateurs et éducatrices romands

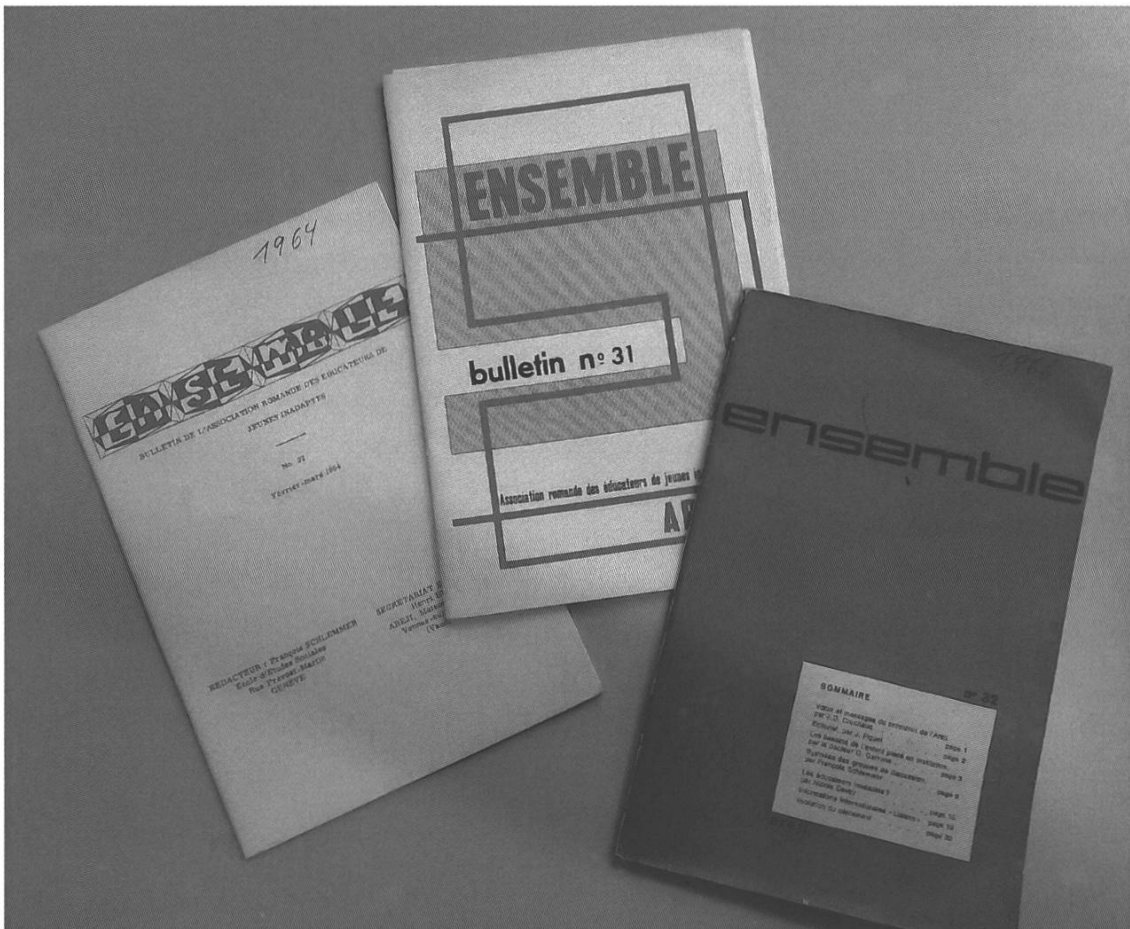
Or, parmi ces voix, celles des éducateurs et éducatrices concerné·e·s sont encore bien discrètes. Durant ces deux premières décennies (années 1940-années 1950) en effet, ce sont plutôt les directeurs et directrices des instituts de formation, les magistrat·e·s, les formateurs et formatrices (expert·e·s psychologues, psychiatres, médecins), qui définissent l'identité professionnelle. Ils s'emploient du reste à en poser les bases, en inspirant la création de l'Association romande des éducateurs de jeunes inadaptés (AREJI, 1957). Celle-ci se dote d'un organe de diffusion et de liaison, sous forme d'un petit bulletin offset intitulé *Ensemble*, dont la rédaction est confiée à une série d'éducateurs et éducatrices. D'une ampleur et d'un rythme de parution variable durant ses premières années d'existence, le bulletin se stabilise au milieu des années 60 avec des parutions bi-mensuelles. Pour la période qui nous occupe ici, nombre d'éditoriaux sont signés par François Schlemmer. Celui-ci, après avoir été formé et avoir exercé en France comme éducateur, puis directeur de maison, et comme membre de l'association française des éducateurs, gagne la Suisse où il dirige un foyer genevois. Il devient en 1963 directeur-adjoint de l'Institut d'études sociales (moment où il écrit dans le bulletin), avant de travailler au sein de la Mission intérieure de l'Église nationale protestante, dont il dirigera l'Office de consultations conjugales⁹.

⁸ Geneviève Heller et al. (dir.), *La passion d'éduquer. Genèse de l'éducation spécialisée en Suisse romande, 1954-1964*, Lausanne, éd. EESP, 2004.

⁹ Pierre Avanzino, « Discours et représentations des acteurs de l'éducation spécialisée dans le bulletin *Ensemble* entre 1957 et 1964 », in Heller, *op. cit.*, pp. 345-408.



1. François Schlemmer en 1969. *L'illustré*



2. *Ensemble*, versions successives (1964-1966). Infothèque HETS, Genève

Le bulletin regroupe de courts articles théoriques sur l'organisation des foyers ou services de protection des mineur·e·s, les relations entre les divers professionnel·le·s qui s'y côtoient. On y trouve aussi des informations sur l'AREJI¹⁰ ou d'autres milieux associatifs nationaux ou internationaux, des annonces de postes disponibles de formations, ainsi que des comptes rendus de congrès. À travers ce média, les éducateurs et éducatrices s'expriment directement, même si nombre des livraisons théoriques proviennent encore d'autres expert·e·s du réseau de protection de l'enfance (médecins notamment). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les articles restent empreints du ton militant qui prévalait durant la décennie précédente, au moment où la profession d'éducateur et éducatrice spécialisé·e était portée sur les fonts baptismaux. Tout comme en France dix ans plus tôt, la carrière est alors décrite comme une mission, un apostolat certes laïc, mais revêtant pour celles et ceux qui s'y engagent une identité sacrificielle encore largement fondée sur les valeurs chrétiennes¹¹. L'éducateur ou éducatrice spécialisé·e, confiné comme les mineur·e·s dont il s'occupe dans l'univers fermé de l'internat, est supposé consacrer tout son temps, ses compétences et sa personnalité aux enfants dont il a la charge. C'est au prix de cet engagement intégral que les mineurs pourront être *sauvés* par la rééducation. C'est du moins l'identité dominante à laquelle les professionnel·le·s ou élèves sont confrontés lorsqu'ils entrent dans une carrière qui tient finalement autant de la vocation que de la profession. Ce profil identitaire altruiste ne sort pas de nulle part : il correspond largement à l'esprit de service qui règne alors dans le milieu des mouvements de jeunesse, tout particulièrement dans le scoutisme. Or on sait que les premières générations d'éducateurs et éducatrices qui se reconnaissent dans cette identité de missionnaire laïc en sont largement issues¹².

Autant dire que les écrits publiés dans le bulletin sont marqués d'une certaine solennité, qui sied à la gravité de cette mission. C'est pourquoi François Schlemmer décide dès 1964, comme il le racontera plus tard¹³, d'«alléger» quelque peu ces contenus par une touche d'humour, en assortissant régulièrement les livraisons du bulletin de

¹⁰ En 1966 par exemple, l'AREJI compte 230 membres dont 102 vaudois·e·s et 43 genevois·e·s («Bref historique de l'AREJI», janvier 1966, 32, p. 23).

¹¹ BouSSION, *op. cit.*, p. 253-262.

¹² Le directeur du Centre de formation de Lausanne est lui-même issu du scoutisme (Heller, *op. cit.*, p. 28).

¹³ Avvanzino, *op. cit.*, p. 354.

Vous pouvez, à la rigueur...



Si vous êtes éducateur:
Dire zut à votre directeur.



Si vous êtes directeur:
Dire zut au Comité.



Si vous êtes instituteur:
vous relaxer pendant la classe



Si vous êtes psychologue
Ne pas prendre un test au
sérieux.



Si vous êtes médecin:
Avoir des distractions.



Si vous êtes juge:
savoir que Thémis est
aveugle.

Mais vous ne pouvez pas
Éducateur ou directeur ne pas cotiser à
l'AREJI
ou, pour tous autres, ne pas prendre un
abonnement à **ENSEMBLE**

3. Un exemple du style des dessins de François Schlemmer dans *Ensemble*, 1965.

dessins sortis de sa plume. Un autre dessinateur amateur dont on ne connaît pas l'identité prendra par la suite le relais. Tous deux vont composer de ce fait un corpus iconographique, dressant le portrait de l'éducation spécialisée au moment où la profession commence à s'enraciner dans le paysage social et à y gagner en légitimité. La petite trentaine de dessins identifiés¹⁴ (format d'environ 20 cm sur 15 cm)

¹⁴ La collection d'*Ensemble* est conservée à la HETS-SO Genève.

est composée en noir et blanc, usant majoritairement du mode narratif de la bande dessinée, secteur de production culturelle alors en plein boom¹⁵.

Le ton est résolument bonhomme¹⁶, non sans rappeler l'univers des *Pieds Nickelés* et ses représentations parodiques et stéréotypées. Le choix de ce mode d'expression n'est pas anodin. On sait en effet que, durant l'immédiat après-guerre, la production dessinée pour la jeunesse (alors dominée par des œuvres américaines) avait subi la censure d'une diversité de milieux sociaux, persuadés de son influence corruptrice¹⁷. S'exprimer par ce biais peut donc se lire comme une forme de provocation envers l'ordre établi. Surtout compte tenu du fait que le secteur de la protection de l'enfance reste largement dominé par les œuvres privées, et que nombre d'acteurs et actrices partagent une idéologie conservatrice peu perméable à la modernité, en Suisse tout particulièrement¹⁸. Mais le style emprunte aussi au dessin de presse et à la caricature, lequel use de l'outrance et de la satire pour se moquer, mais aussi dans un sens plus politique, pour faire réfléchir, ou pour dénoncer¹⁹.

C'est précisément l'hypothèse que nous tenterons de faire ressortir dans l'analyse. Par-delà l'humour potache de l'ensemble de cette production, l'auteur use de la caricature aussi, et peut-être même surtout, pour évoquer les contraintes, limites et frustrations qui pèsent sur les professionnel·le·s de l'éducation spécialisée. À l'heure où le monde socio-éducatif résonne d'un enthousiasme collectif et d'une conviction militante quant au processus de réforme du secteur, il était sans doute délicat, voire impossible, d'exprimer publiquement doutes, réticences ou questionnements quant à ce processus, faute de passer pour un traître à la cause auprès des partenaires du projet réformateur. Tout particulièrement quand il s'agissait de poser des mots sur les maux de celles et ceux à qui on en confiait alors la mise en œuvre. Raison pour laquelle l'humour peut avoir ici été privilégié,

¹⁵ Thierry Crépin, « Haro sur le gangster ». *La moralisation de la presse enfantine, 1934-1954*, Paris, Éd. du CNRS, 2001, pp. 391-431.

¹⁶ Seuls deux dessins du corpus ne sont pas traités de façon humoristique.

¹⁷ Crépin, *op. cit.*, pp. 163-253.

¹⁸ Joëlle Droux et Anne-Françoise Praz, *Placés, déplacés, protégés ? L'histoire du placement d'enfants en Suisse, XIX^e-XX^e siècles*, Neuchâtel, Alphil, 2021.

¹⁹ Annie Duprat, Laurent Bihl, « Éditorialiser les caricatures ou "l'effet mascaret" des images satiriques dans les livres d'histoire (XIX^e-XX^e s.) », *Sociétés et représentations*, 2020/2 (50), pp. 57-66.

afin de rendre dicibles des réalités jusque-là dissimulées ou tues, en jouant de l'outrance et de la caricature. En ce sens, cette production dessinée est-elle-même le signe d'une professionnalité qui s'affirme.

Galerie d'(auto)portraits

Les dessins parus dans *Ensemble* tendent un miroir grossissant au monde de la protection de l'enfance. En tout premier lieu, ils tirent le portrait des éducatrices et éducateurs eux-mêmes. En deux séries de planches (« Pour être éducateur (conseils aux débutants), il faut », « Pour être éducatrice, il faut... »), l'auteur croque le stéréotype de cet acteur tard venu de la scène éducative, tournant en dérision les attentes extrêmement élevées qui sont alors celles des centres de formation. Véritables surhommes et « surfemmes » qui doivent conjuguer qualités pédagogiques (« être à la fois maternelle... et ferme »), savoirs professionnels, atouts physiques (« être costaud », « être sportif »), expérience, personnalité équilibrée.

Autant de qualités qu'il paraît presque utopique de réunir en une seule et même personnalité... mais qui n'en définit pas moins la norme et l'idéal-type pesant sur le recrutement des élèves. De fait, les centres de formation exercent un sévère triage sur les volontaires pour ne retenir que celles et ceux qui semblent correspondre à cette identité



4. « Pour être éducatrice » (extrait), 1964.



Enfin trouver l'âme sœur qui voudra partager avec son époux le 2% qui constitue la vie familiale et supporter qu'il y "dépouille" les agressions et transferts dont il est victime (voir Jung, Adler, etc.)
Fr.S.

5. « Pour être éducateur » (extrait), 1964.



Enfin, être aussi bien prête à se consacrer toute à la carrière.....



... que prête à affronter aujour des débats cornéliens!

Fr.S.

6. « Pour être éducatrice, il faut... » (extrait), 1964.

professionnelle, produisant de ce fait une pression malthusienne sur le recrutement des personnels diplômés²⁰.

Plus acérée encore, la critique des conditions de vie imposées à cette nouvelle profession éducative par l'internat et sa temporalité, qui floutent la limite entre vie privée et vie professionnelle. Au moment où ces dessins paraissent, les personnels des maisons d'éducation ne bénéficient pas encore tous, loin s'en faut, de conventions collectives encadrant les conditions de travail, et tout particulièrement le cadre-horaire²¹. De fait, les planches consacrées à l'éducateur et à l'éducatrice se terminent toutes deux sur des vignettes évoquant la difficulté pour ces personnels de vivre une existence normale.

Sous la verve ironique, le dessinateur n'en dénonce pas moins ici la double tension qui s'exerce sur les professionnel·le·s : comment parviendront-ils à incarner pour les mineurs dont ils ont la charge cette

²⁰ Pour la première année du Centre de formation de Lausanne, sur 105 candidats annoncés, seuls 32 décrochèrent un entretien, et 10 furent admis (Heller, *op. cit.*, pp. 31-32).

²¹ Les premières conventions collectives signées entre l'AREJI et les représentants des associations patronales datent de 1962 (Vaud) et 1970 (Genève) (Droux et Praz, *op. cit.*, p. 115); encore faut-il noter que ces associations ne regroupent pas tous les établissements de leurs cantons respectifs.

image d'adultes référents que leurs parents n'ont pu leur donner, alors qu'eux-mêmes ne peuvent que rarement bénéficier d'une trajectoire de vie « ordinaire » (mariage, enfants)? Plus encore, comment dans ces conditions conserver cette personnalité équilibrée censée redonner un cadre relationnel stable aux jeunes, face à une carrière si peu compatible avec des relations inter-personnelles ou conjugales normales?

Mais les difficultés liées aux conditions de travail en internat ne pèsent pas que sur les éducateurs et éducatrices. Le poids d'une profession-vocation qui exige qu'on lui sacrifie tout concerne l'ensemble des professionnel·le·s du secteur. Le ou la directrice d'internat (souvent un·e ancien·ne éducateur/éducatrice qui a « gradé ») n'y échappe pas. Une planche en particulier (ill. 8) évoque la situation du directeur de maison, que François Schlemmer connaît bien puisqu'il l'a occupée de nombreuses années. Pensant pouvoir prendre une journée de repos avec sa famille, qui vit avec lui dans l'institution, le directeur en est empêché dès l'aube par toute une série d'événements anodins (les enfants placés qui crient, les appels téléphoniques des familles, l'intervention d'un plombier, la visite surprise d'un membre du comité de direction, l'accident d'un jeune, l'arrivée inopinée d'un autre). Au final, une succession d'événements d'une banalité extrême dans le cadre des institutions de placement, mais qui ruinent toute possibilité de se ressourcer en famille comme tout un chacun en a alors la possibilité.

Un scénario identique prévaut pour une planche, qui énumère heure par heure les charges de l'éducateur, se clôturant par une vignette douce-amère :



7. « La journée d'un éducateur (une parmi d'autres) » (extrait).



8 heures. "c'est l'plombier" comme dans l'histoire! On l'attendait depuis 2 mois, et il choisit ce matin pour venir réparer l'écoulement de la baignoire.



9h. Petit déjeuner en famille: On m'annonce l'arrivée du président du Comité. Le cher homme n'a jamais pu se mettre en tête le jour de notre congé.



10h. Ma femme et moi décidons de partir, pour aller...loin! On mangera à la campagne. Les enfants s'en réjouissent, et le manifestent!



10h.10: Mais... René est tombé de vélo moteur, s'est fendu la levre et cassé une dent. Pas de voiture pour le moment... sauf la mienne! Je le conduis donc à la permanence.



12h.30- Retour de la permanence. On part? Non, car j'apprends que Mlle Stroumpf "en s'excusant de l'urgence" vient cet après-midi avec un jeune accompagnant de sa mère...



15h. 15. Enfin, je propose à la famille de partir! Mais Jeannot me dit: "Papa, si tu travaillais comme les autres jours, on serait plus tranquilles pour jouer! Ben c'est vrai, quoi?..."

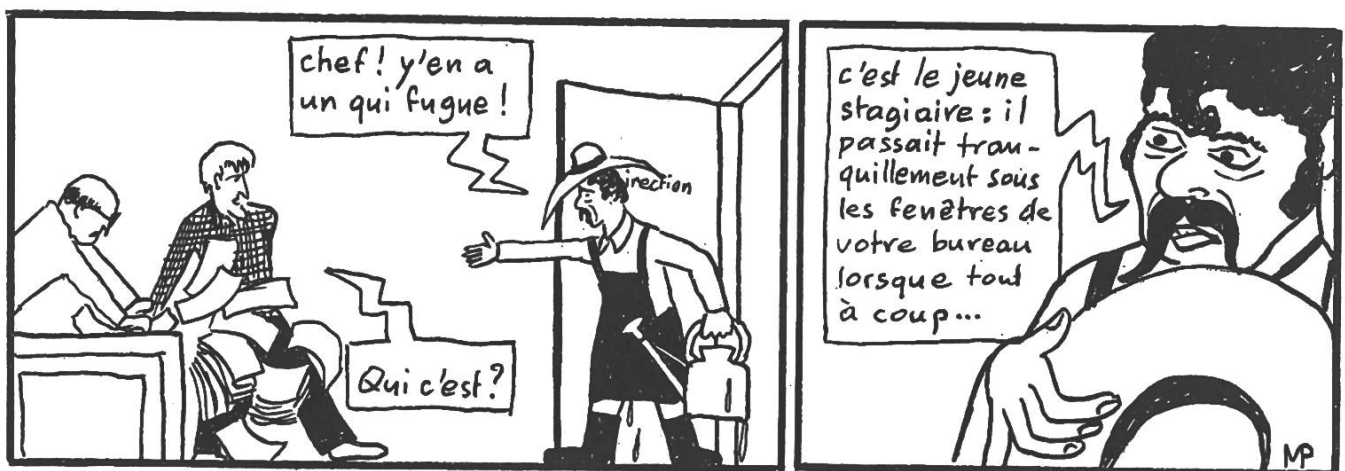
8. «La "journée de congé" du directeur» (extrait), 1966.

Cette dénonciation des charges qui pèsent sur les employé·e·s comme sur les directions n'est pas une nouveauté; déjà, la presse professionnelle du travail social l'avait énoncée dès les années 1950 comme un des points noirs du secteur. Mais la critique provenait des élites professionnelles du secteur, et non de la base²². Formulée par

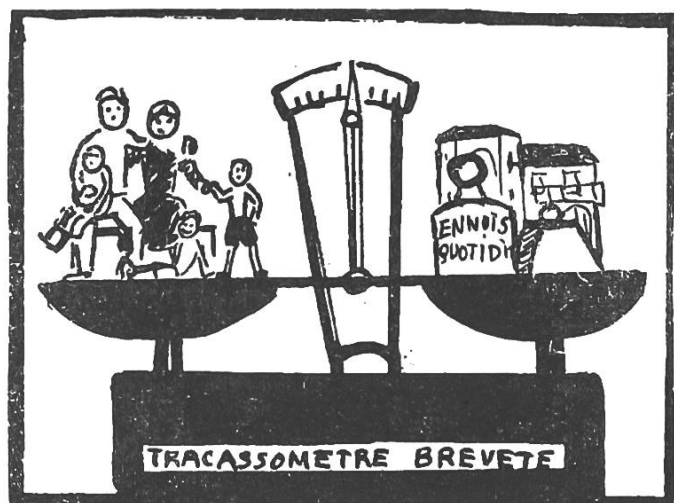
²² Voir par exemple Jacques Bergier [Chef de l'Office médico-pédagogique vaudois], «La tâche des directeurs de maisons d'enfants et les exigences actuelles; point de vue des commissions de surveillance», *L'information au service du travail social*, 1955/1, p. 5, évoquant «la dépense d'énergie nerveuse (...) depuis le lever jusqu'au coucher et souvent encore pendant la nuit».

des éducateurs et éducatrices au nom d'un personnel qui demeure dans une situation de sujétion quasi-absolue par rapport aux comités de direction, la charge prend ici un tout autre sens, même masquée sous le vernis humoristique. Elle se révèle comme élément d'une professionnalité émergente, capable d'exprimer des revendications collectives au nom de tous les travailleurs du secteur, unis dans une même condition d'exploités. Elle sous-tend dès lors un appel à peine dissimulé à leur solidarité et au groupement des forces au sein de l'association professionnelle.

Même observation en ce qui concerne les stagiaires, dont on visibilise la situation particulièrement précaire. Dans la formation en alternance qui est alors de mise, il est exigé des élèves un certain nombre de périodes de terrain, dépendant des cursus dans lesquels ils et elles s'intègrent. Durant ces stages, les élèves sont mis à disposition des directions et des équipes, pour mettre en pratique les enseignements théoriques. Ce frottement à la réalité des foyers s'opère le plus souvent « sans filet » pour les stagiaires, placés dans une situation d'extrême dépendance par rapport aux organes directeurs des établissements où ils sont affectés. La planche « On a (trop) souvent besoin d'un plus petit que soi » illustre cette configuration et les risques d'abus qu'elle génère. Elle met en scène un foyer confronté à une succession de défections d'employés (éducateur en congé, maître de sport en arrêt accident, maître d'atelier en cours de perfectionnement, instituteur malade). Le directeur s'emploie à les remplacer tous en faisant appel au stagiaire, jusqu'à l'irruption finale du jardinier (ill. 9).



9. « On a (trop) souvent besoin d'un plus petit que soi » (extrait), 1967.



$\frac{1}{3}$ d'équilibre personnel et de vie conjugale harmonieuse,



Et, encore trop souvent, de cepter d'être qualifié comme un patron et payé comme un manoeuvre ($\frac{1}{5}$ de..?)

10. « Pour être directeur, il faut... » (extrait), 1964.

Même si la chute transforme la situation en gag, elle n'en dénonce pas moins la surcharge chronique des stagiaires utilisés comme « bouche-trou », en raison de ressources humaines insuffisantes, au risque de devoir assumer auprès des jeunes des fonctions pour lesquelles ils ne sont pas formés ni destinés. Une configuration sans doute justifiée par la nécessité de les mettre à l'épreuve du réel d'internat, mais qui explique aussi le nombre élevé d'abandons en cours d'études que connaissent alors les centres de formation, contribuant aux difficultés de recrutement de l'ensemble d'un secteur miné par la fuite de ses cerveaux²³. Une critique d'autant plus virulente qu'elle est assortie d'une dénonciation encore plus nette des conditions salariales qui sont attachées à ces fonctions si usantes.

Dans la planche « Pour être directeur » (ill. 10), les qualités attendues des postulants à cette fonction sont énumérées, insistant sur la lourdeur des responsabilités. L'avant-dernière vignette quant à elle

²³ Selon une enquête vaudoise réalisée à la fin des années 1960, 55% des éducateurs et éducatrices recruté·e·s entre 1962 et 1968 sont resté·e·s en fonction moins d'un an (Droux et Praz, *op. cit.*, p. 111).

évoque d'ailleurs encore la question de l'équilibre à trouver entre vie de famille et engagements professionnels. Mais elle est suivie d'une dernière vignette aux tons nettement plus revendicateurs.

Évoquant le poids des responsabilités autant que les conditions salariales limitées faites au personnel dirigeant, ce discours visuel est aussi une satire féroce des véritables dirigeants de ces institutions que sont les comités de direction, ici dépeints comme tout puissants et menaçants sous un vernis de bonhommie (le directeur qui a reçu une augmentation de 80 francs par an doit remercier avec déférence, s'il veut conserver son poste). Cette charge dirigée contre les représentants du pouvoir à l'intérieur des institutions revient à de multiples reprises sous la plume des dessinateurs d'*Ensemble*. Elle les désigne, même si c'est à mots couverts du fait de la distance humoristique, comme les premiers responsables du blocage du processus réformateur qui touche alors le secteur des maisons d'éducation. On sait en effet que si les principaux leviers de cette réforme ont été clairement identifiés dès les années 1950, leur mise en œuvre a dépendu de la bonne volonté des comités de direction privés qui présidaient majoritairement aux destinées du réseau suisse de l'éducation spécialisée. Issus des élites sociales, souvent héritiers de fondations que leurs ascendants avaient fondées, ces groupements s'enrichissent au fil des années 1950 de nouveaux membres provenant des services placeurs ou des professionnel·le·s du secteur socio-éducatif. En dépit de ce renouvellement, le fonctionnement des comités reste marqué par des processus de prises de décision qui font la part belle aux non-professionnels, lesquels ne comprennent pas forcément les innovations que l'équipe pédagogique propose. Ou restent ancrés dans des représentations stigmatisantes des publics concernés, ne concevant pas que de sérieuses dépenses doivent être faites pour améliorer le quotidien d'enfants des classes populaires, ou pour leur donner une instruction et une formation professionnelle de qualité. Des études récentes montrent combien cette réticence à rénover l'offre pédagogique ou les conditions d'accueil a gêné les efforts de transformation fournis dans ce secteur jusqu'aux années 1960, voire au-delà²⁴.

²⁴ Olivia Vernay, *Du genre déviantes. Politiques de placement et prise en charge éducative sexuées de la jeunesse "irrégulière"*, Genève, Université de Genève, 2020 ; Aurore Müller, « "Comment veut-il dans ces conditions entreprendre des études littéraires et musicales ?" La formation des jeunes placés à Fribourg et Neuchâtel entre 1950 et 1980 » (à paraître), *Itinera*.

La série des dessins d'*Ensemble* porte à ce sujet un témoignage qui sent le vécu. C'est notamment la double page intitulée «Le comité se réunit» qui permet à l'auteur de croquer avec férocité une série de personnages stéréotypés : la dame d'œuvre aristocratique ancrée sur des visions passéistes de l'éducation correctionnelle, le médecin compétent mais absentéiste, l'entrepreneur-conseiller municipal tatillon qui se raidit contre la moindre dépense, le directeur, de bonne volonté mais paralysé par son statut de membre à voix consultative. L'extrait ci-dessous met en scène l'affrontement des personnalités en montrant combien les compétences (le directeur, l'assistante sociale) peuvent se voir minorisées par l'alliance entre prudence budgétaire et incompétence pure.



La baronne de Neuchâteau de Maigrepecule demande pourquoi le directeur propose l'engagement d'une quatrième éducatrice. En 1920, il y avait déjà 40 enfants, 3 adultes pour s'en occuper, et "tout allait pour le mieux".

M^{rs} Seck et M^r Ficelle "appuient ce



point de vue". Maître Wurm-Imappfel trouve l'observation "stúpide". Le président s'empresse de la déclarer: "fondée dans son principe mais ne tenant pas compte de l'évolution des méthodes". M^{rs} Seck se demande pourquoi une éducatrice dans une maison de garçons" Mademoiselle Stroumpf lui fait



observer que: "Les petits ont besoin d'éducatrice. La maison est mixte depuis 1946!

Le directeur estime que: "Si on en est encore là" il préfère donner sa démission. Le ton s'échauffe. L'abbé Ration voudrait que Maître Wurm-Imappfel retire "stúpide"

11. «Le comité se réunit. Une séance du comité» (extrait), 1965.

Au-delà de la satire sociale, c'est tout le processus décisionnaire présidant à l'avenir des maisons et de leurs enfants qui est ici égratigné. La planche se termine en effet sur la décision de reporter la décision d'engager une éducatrice à une séance ultérieure, quatre mois plus tard, lorsque la baronne sera revenue de ses vacances. En s'appuyant sur la caricature et le stéréotype, le dessinateur s'attaque à un des fondements de la politique sociale suisse, à savoir la prévalence de l'initiative privée, particulièrement marquée dans le secteur de l'éducation spécialisée. Alors que les politiques publiques de l'enfance se targuent de pouvoir se reposer sur ce partenariat pour éduquer les enfants en difficulté, au nom de sa capacité à se renouveler et à expérimenter de nouvelles logiques pédagogiques, cette planche dénonce la persistance locale de modes de fonctionnement datés, responsables du sous-développement des établissements concernés. Et que se passe-t-il quand les propositions d'amélioration du service énoncées par des personnels compétents et formés sont rejetées par une combinaison de volontés laïques peu et mal informées? On produit des budgets étriqués et une gestion de pénurie qui contribuent à la récurrence des maltraitances institutionnelles, source de souffrances autant pour les personnels que pour les enfants.

Se presser de rire de tout...

Les planches publiées par *Ensemble* durant ces années révèlent aussi d'autres sources de frustrations et de souffrances au travail qui portent plus spécialement sur la relation éducative avec les jeunes, cœur de leur mission. On se limitera ici à évoquer quelques aspects seulement de la vie quotidienne dans les foyers susceptibles d'alimenter une forme d'épuisement professionnel, telle que les dessins d'*Ensemble* les donnent à voir.

Le premier est relatif à la nature des relations entre les jeunes et leurs éducateurs et éducatrices, et porte sur l'omniprésence de la violence dans les institutions. On a dit plus haut combien la nouvelle profession avait été pensée afin d'offrir aux jeunes placés, souvent en rupture avec leur milieu, un cadre matériel, éducatif et affectif soutenant, modelé sur les réalités familiales ordinaires de leurs contemporains. Or, les planches parues dans *Ensemble* tracent un portrait bien plus ambigu du quotidien des placements. La violence y est partout présente, notamment celle des jeunes. Violence envers eux-mêmes d'abord, telle que décrite dans telle planche (ill. 12), évoquant les disputes, les coups entre jeunes, et l'ambiance pesante qui en résulte pour le groupe.



7 h. Armand cherchait la bagarre, Jojo l'a trouvée. A regret, je les sépare. Quel métier de flic !



12 h. Perdu une heure à voir la mère de Jojo. Les gars reviennent pour le repas, ambiance tendue, Jojo a-t-il « flairé » ce qui l'attend ?

12. « La journée d'un éducateur » (extrait).

A la Maison d'Education de... ?



Un jour de semaine, vers 18 heures...

①



même heure, le jour où la stagiaire remplace l'éducatrice...②

13. « À la maison d'éducation de... ? » (extrait), 1964.

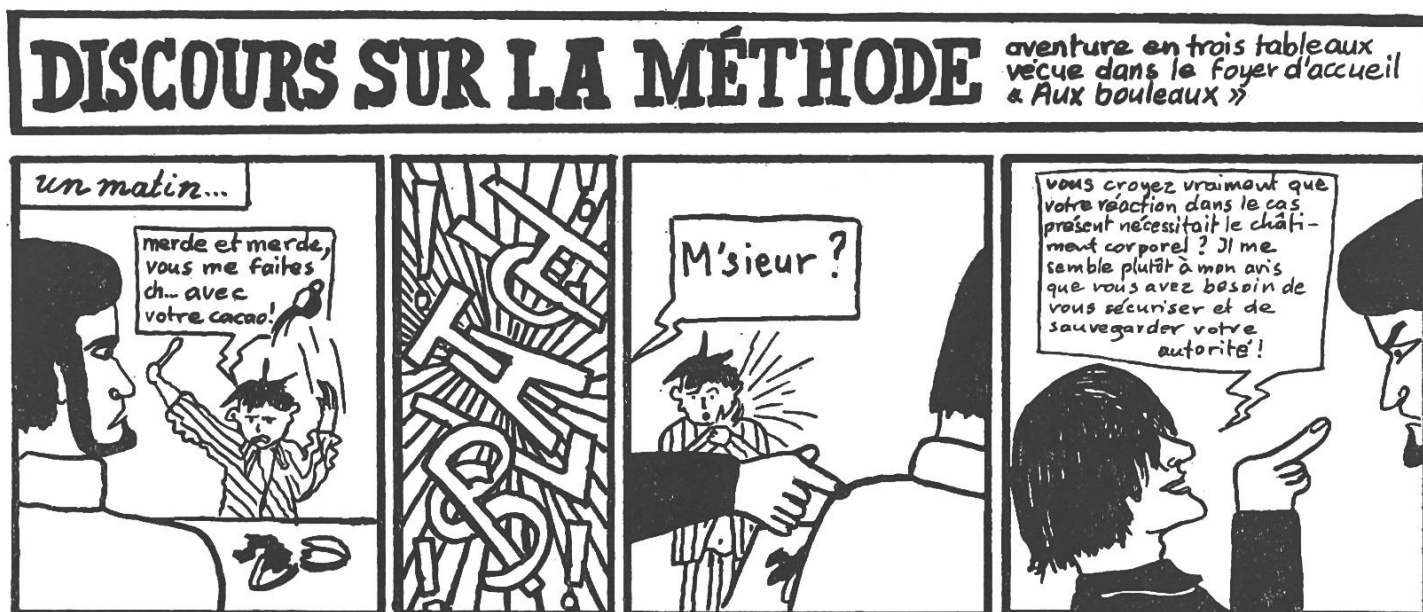
L'atmosphère des foyers est décrite comme saturée de tensions, de provocations, d'agressivité, avec les jeunes qui n'hésitent pas à tester leurs encadrant·e·s. C'est le cas de cette scène montrant comment les internes accueillent une stagiaire remplaçante, tétanisée (ill. 13).

Dans une autre planche, c'est encore sur le stagiaire que les jeunes se défoulent en le criblant de pommes de pin, alors qu'il les avait emmenés en forêt pour un jeu de plein air pédagogique conseillé dans sa formation théorique (ill. 14).



14. « Comment pratiquer la théorie (une aventure de Pierre, lorsqu'il était en stage dans un grand internat de rééducation) » (extrait).

L'image du peloton d'exécution en dit long sur la violence qui imprègne le climat des maisons d'éducation, d'autant que celle-ci n'est pas l'apanage des jeunes. Une planche (ill. 15) met ainsi en scène un éducateur face à un enfant qui résiste à son autorité (une claque) et à un autre qui est témoin des faits (« plaie assez fréquente qu'est l'inadapté raisonneur »).



15. « Discours sur la méthode » (extrait), 1967.

L'inversion parodique des positions (l'éducateur dérape, et c'est le jeune qui décrypte son acte et lui donne sens) tend un miroir peu complaisant aux partisans des réformes des maisons d'éducation, qui avaient prétendu normaliser le fonctionnement de ces établissements en recourant à ces nouveaux personnels débordant de compétences, de savoirs et d'humanité bienveillante. Le constat qu'en tirent les dessins d'*Ensemble* est à cet égard plutôt sombre sur les capacités des éducateurs et éducatrices, en mobilisant tous ces leviers, d'obtenir un quelconque attachement de la part de « leurs » jeunes. La planche suivante (ill. 16) dans lequel un éducateur reçoit un membre du comité directeur de son établissement pour caractériser pour lui expliquer ses méthodes, se clôt sur la scène suivante, révélant la distance entre théories et pratiques :



16. « Trop parler nuit... » (extrait).

Non seulement les éducateurs et éducatrices s'usent à une tâche ingrate, au sein d'établissements pétris de tensions, mais c'est en pure perte : le meilleur des éducateurs et le plus compétent risque de n'être perçu par les jeunes que comme un élément constitutif de l'univers fermé qui les contraint et les empêche. Dans de telles conditions, la perspective d'un accrochage affectif, si en vogue dans les milieux éducatifs, peut-elle être autre chose qu'une utopie ?

Aussi les éducateurs et éducatrices décrits dans les dessins d'*Ensemble* se montrent-ils volontiers frondeurs à l'égard de tout l'appareil théorique qui fonde l'intervention en protection de l'enfance, et de celles et ceux qui l'incarnent. Rappelons ici le rôle central des expert·e·s médico-pédagogiques ou psychiatriques dans les cursus de formation.

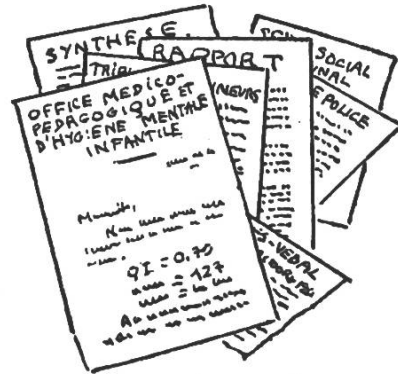
Dans le cas du centre de Lausanne, nombre des formateurs sont justement issus des rangs de ces professionnel·le·s qui peuplent et dirigent les établissements médico-sociaux du canton²⁵. L'image qu'ils en donnent est systématiquement celle de spécialistes aux discours abscons, arc-boutés sur des diagnostics aussi obscurs qu'incompréhensibles. C'est le cas des deux psychiatres décrits dans une planche (ill. 17) où l'itinéraire fictif de la jeune Claude Angot, jeune délinquante de 15 ans, est décrit par le menu. Expertisée à plusieurs reprises, placée en foyer ou en centre d'observation, puis en fugue, la jeune fille semble vouloir échapper à ces diagnostics qui la rabattent



mineure a été examinée par le docteur Lallation du Moutard, qui a trouvé ce cas intéressant : instabilité psycho-caractérielle à forme agressive frustrée, dysthymique et débile. Le diagnostic n'est, dit-il, pas très optimiste. Il faudrait une institution correspondant



Nous avons alors consulté la doctoresse Lessfair-Céfontukomga, qui a bien confirmé le diagnostic précédent, en ajoutant que la détérioration rapide de la situation était inévitable. Une ordonnance par vous rendue, Monsieur le Juge, nous a permis



On a retrouvé Claude chez ses parents, huit jours après... Et nous nous demandons, Monsieur le Juge, si tout bien considéré, il n'y aurait pas lieu d'envisager une mesure de "liberté surveillée"

17. « Critères de placement » (extrait), 1966.

²⁵ Taline Garibian, *75 ans de pédopsychiatrie à Lausanne : du Bercaill au Centre psychothérapeutique*, Lausanne, éd. BHMS, 2015.

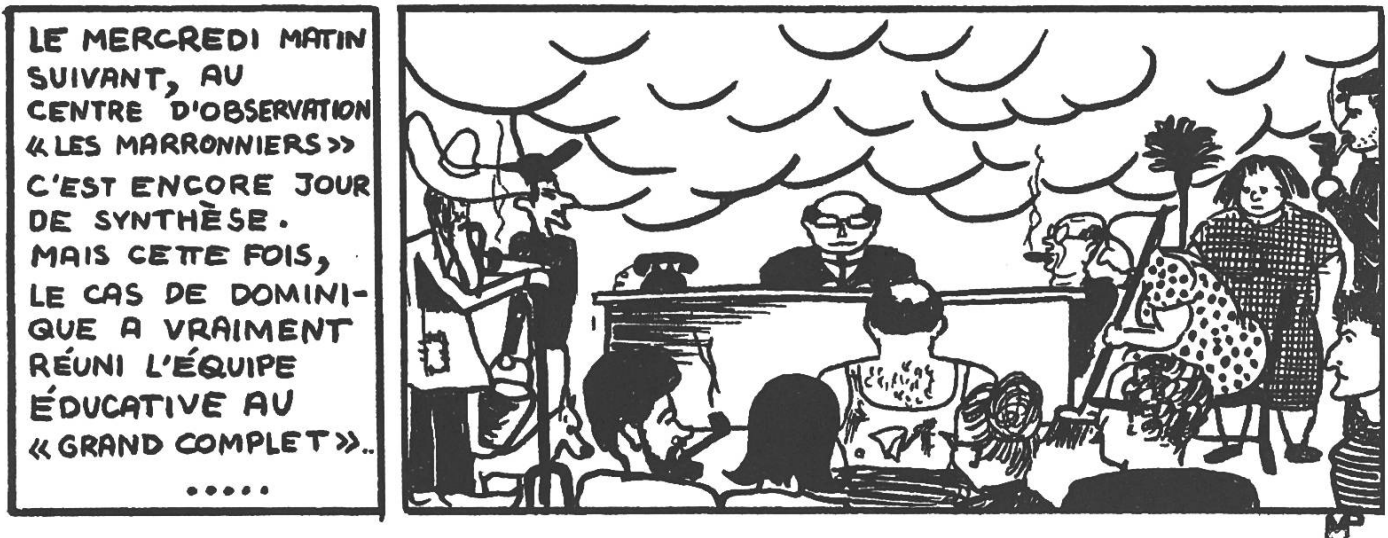
sur sa pathologie supposée et son potentiel prédictif (« La détérioration rapide de la situation était inévitable » selon la Dresse Lessfair-Céfoutukomça). Au final, conclut la vignette, ne serait-elle pas mieux chez elle « en liberté surveillée » qu'étouffée sous la masse de ces expertises cumulées ?

Enfin, dans une autre planche (ill. 18), l'auteur dépeint une réunion de synthèse réunissant tous les expert·e·s intervenant de façon pluridisciplinaire autour du « cas de Dominique », jeune ado à problème (a). Chacun·e intervient au titre de ses attributions professionnelles (l'assistante sociale, le directeur, l'éducateur, le stagiaire (b), l'institutrice, etc.), sans parvenir à déboucher sur une vision claire de son problème.

LEQUIPE ÉDUCATIVE ÉVOCATION NEUTRE EN DIX TABLEAUX

MERCREDI MATIN,
AU CENTRE D'OBSERVATION
« LES MARRONNIERS »
C'EST JOUR DE
SYNTHÈSE.
L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE
« AU GRAND COMPLET »
SE RÉUNIT DANS
LE BUREAU DU
DIRECTEUR AFIN DE
PARLER DU « CAS »
DE DOMINIQUE...



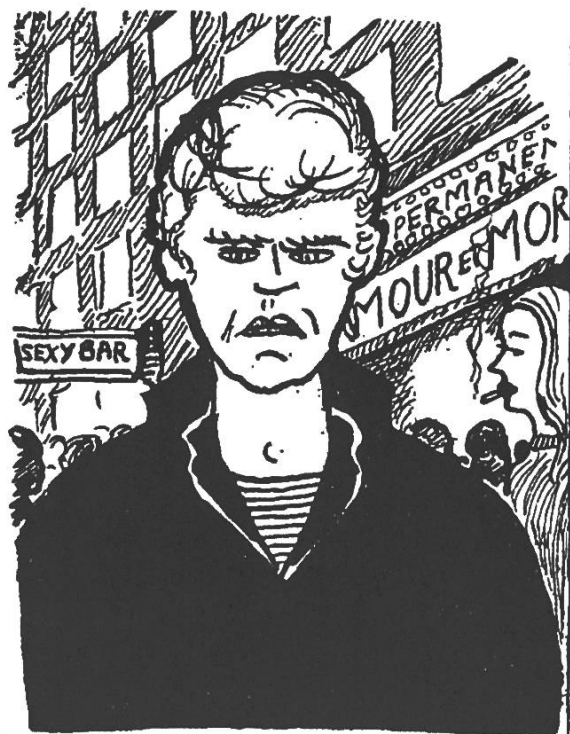


18. « L'équipe éducative, évocation neutre en dix tableaux » (extrait).

Le psychologue se distingue pour sa part par une intervention particulièrement fumeuse (au double sens du terme) (b). Au cours de la discussion, il apparaît que les seuls à véritablement connaître le jeune sont en fait les employé·e·s subalternes (cuisinière, jardinier...). Au final, l'équipe se réunira à nouveau « au complet » quelques jours plus tard, intégrant au premier plan ces employés laïcs, cependant que les expert·e·s semblent relégué·e·s au rang de public passif (c).

Il ressort indéniablement de ces productions une forme de scepticisme, sinon de découragement, face aux réalités du métier. Passées les longues et laborieuses années de formation, l'éducateur et l'éducatrice se retrouvent plongés dans un univers saturé de violences et de tensions que leurs compétences et leurs présence ne peuvent guère que lisser. Un sentiment d'inutilité qui se conjugue à une forme de rejet de l'intervention médico-pédagogique en vogue depuis les années 50 et des théories qui les fondent, pour alimenter un processus de désaffection à l'égard des motivations qui avaient pu présider à l'entrée dans cette profession.

D'autant plus que perce déjà l'intuition que cette médicalisation des prises en charge, qui positionne le jeune en responsabilité de ses troubles dysfonctionnels, contribue à euphémiser la violence des réalités sociales qui produisent l'inadaptation. Un des rares dessins de notre corpus dont l'humour est exclu le pointe avec force. Dans la planche en question (ill. 19), Schlemmer restitue une histoire de la



Une équipe vaste de spécialistes collabore avec dévouement et capacité à cette évolution. Progrès? Certes! Mais on construit pendant ce temps des cités où l'enfant...

... n'a pas sa place. Le commerce des loisirs idiots prospère. Et les pays "évolués" - de l'Est à l'Ouest - consacrent plus d'argent à former des soldats qu'à former des citoyens ... fr.S.

19. «Évolution du placement» (extrait), 1966.

protection de l'enfance à travers ses grands noms (Vincent de Paul, Pestalozzi, Barnardo). Il la conclut par deux vignettes qui, tout en positionnant les efforts contemporains comme autant d'aboutissement de cette évolution séculaire, fustige un système qui enferme les jeunes dont il a généré les troubles et qui consacre «plus d'argent à former des soldats qu'à former des citoyens».

Face à ce constat, l'éducation surveillée sert-elle vraiment à quelque chose et à quelqu'un? Frustrations, déceptions, doutes à l'égard de leur vocation: tels sont les sentiments qui alimentent diverses formes de souffrance au travail chez ces éducateurs et éducatrices qui se sont livrés dans les pages de la revue *Ensemble* entre 1964 et 1970, et sans doute aussi de leur public. Une souffrance qui n'est sans

doute pas étrangère à la véritable hécatombe des premières volées du Centre de formation lausannois. Durant ses dix premières années d'existence, le Centre a admis 96 élèves; 34 d'entre eux (plus de 30% !) auront quitté la profession en 1964, dont 16 en cours d'études²⁶...

Pour conclure

Le pari de la présente contribution était de prendre au sérieux ce qui semblait ne pas l'être. En se fondant sur l'analyse de la production iconographique publiée dans les pages de la revue des éducateurs spécialisés entre 1964 et 1970, supposée traiter avec humour la vie et les ressentis des travailleurs et travailleuses de ce secteur, on a tenté ici de la lire au contraire comme un mode d'expression d'une professionnalité en construction. Le fait de s'exprimer ainsi sur les formes diverses de souffrance au travail en est un indice. Mais à l'époque où cette profession émerge, dans une forte dépendance envers diverses sources d'autorité (les experts des professions bio-médicales, les magistrats, les directions des institutions privées), il était cependant difficile pour ces nouveaux venus du secteur social d'exprimer ouvertement leurs doutes ou questionnements. En misant sur l'humour, le discours décalé et la satire, les dessinateurs amateurs d'*Ensemble*, et au-delà d'eux la rédaction qui accepte de les publier, peuvent au contraire faire sauter le verrou de la censure et surtout de l'auto-censure. Une liberté de ton *via* la production dessinée qui est aussi rendue possible par la faible diffusion de ce bulletin et par le public relativement homogène qu'il touche (les éducateurs, les élèves des centres de formation, mais aussi, sans doute çà et là, les partenaires du secteur), apte à comprendre et partager la critique derrière l'outrance. Les grands médias nationaux, pourtant très largement informés durant ces décennies des problèmes de la jeunesse (avant comme après Mai 68), n'ont pas été saisis de cette *crise de foi* des éducateurs dans leur mission.

Une liberté, en tout cas, qui leur a permis de faire entendre leurs voix sur les conditions de vie et de travail dans les maisons d'éducation. Mais aussi, peut-être, de déboulonner au moins symboliquement de leur position dominante les autorités et partenaires issus de professions plus prestigieuses, libérant peut-être un peu plus la parole de leurs collègues sur le terrain. Et de dénoncer, pêle-mêle, des horaires harassants, des budgets insuffisants, l'impossibilité de mener

²⁶ Heller, *op. cit.*, p. 35.

La grève: quand est-ce qu'on s'y met ?



une existence normale, le stress permanent, l'exploitation des stagiaires, l'incapacité à se faire entendre des directions, et les effets de ces facteurs sur l'environnement éducatif des jeunes placés : une violence omniprésente, une difficulté à mettre en pratique les techniques pédagogiques enseignées (l'accrochage), une mission de soutien et d'accompagnement des jeunes en difficulté fortement compromise, et une frustration montante face à la médicalisation des prises en charge qui attribue aux dysfonctionnements intérieurs des jeunes la seule cause de leurs troubles, hors de toute prise en compte du contexte social.

Autant de facteurs de souffrance qui non seulement expliquent la pénurie persistante de personnel diplômé dont souffrira longtemps le réseau des maisons suisses d'éducation, mais seront aussi le terreau sur lequel va s'ancrer dans la décennie suivante la capacité réflexive et critique des éducateurs spécialisés romands. Identifiant leur positionnement de classe, l'Association des éducateurs romands de jeunes inadaptés (AREJI) changera de nom pour devenir en 1971 l'Association romande des travailleurs de l'éducation spécialisés (ARTES). Une nouvelle appellation qui annonce des formes d'expression et de revendication radicalement autres, dont un des derniers dessins de notre corpus porte témoignage.

Pour autant, la dérision et la satire restent aujourd'hui encore des outils réflexifs mobilisés par les professionnels du travail social pour exprimer leurs souffrances ou leurs doutes²⁷. Des phénomènes qui ne peuvent de toute façon pas être réduits à l'apparition d'épisodes conjoncturels tels que le Covid, même si ceux-ci révèlent à l'occasion la profondeur des tensions structurelles que connaît le secteur.

²⁷ Voir la prestation de Nicolas Gaillard, « La magie du travail social » <https://www.youtube.com/watch?v=xY7kG9KAW2I>